

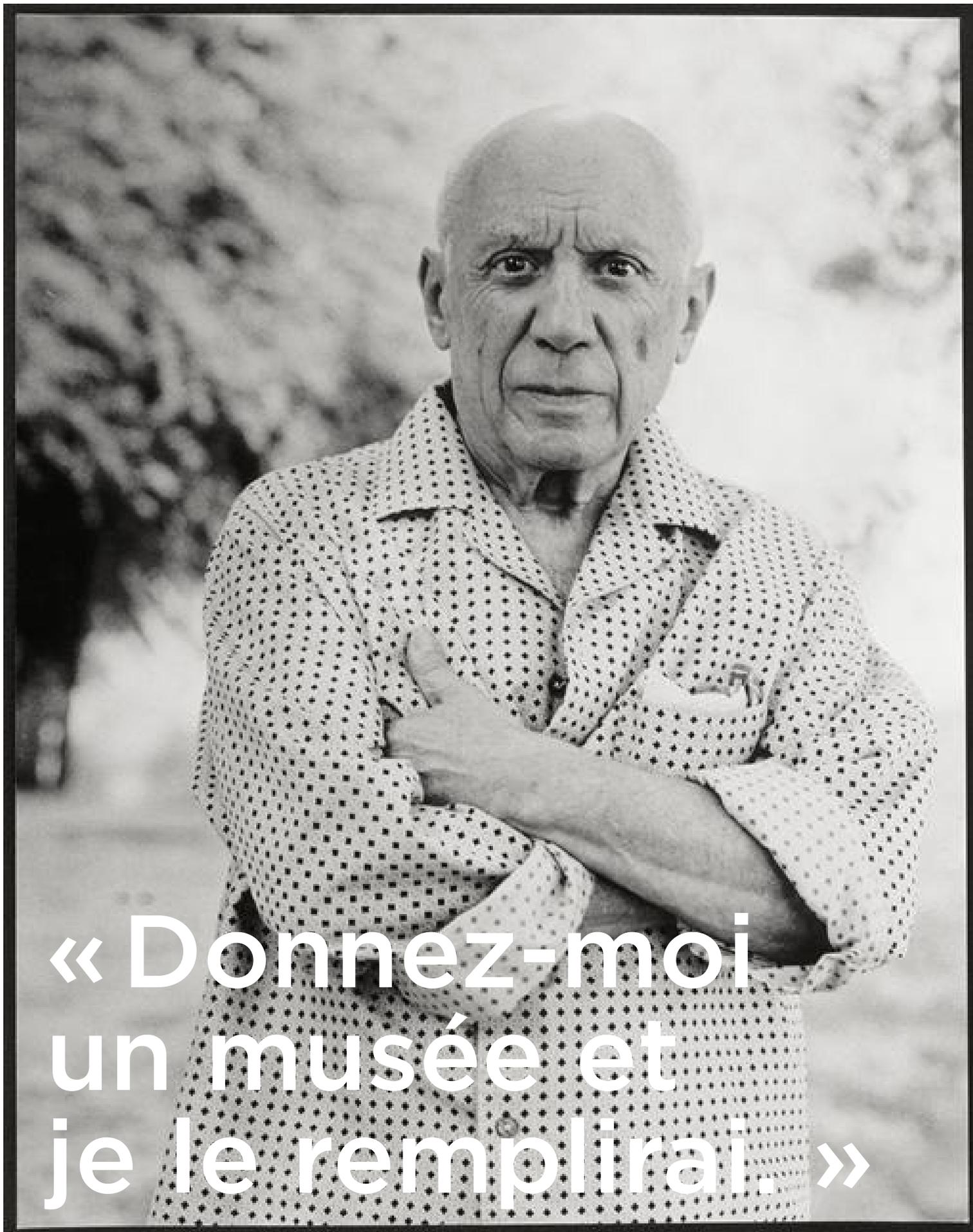


Musée Picasso Paris

DÉCOUVREZ

**LE MUSÉE NATIONAL
PICASSO-PARIS**

BILLETTERIE EN NOMBRE



© Succession Picasso 2022 © Estate Brassat - RMN-Grand Palais - RMN-Grand Palais (Musée national Picasso-Paris) / Franck Raux.

Pablo Picasso 1881 - 1973



Façade jardin de l'Hôtel Salé — Musée national Picasso-Paris
© Fabien Campoverde

UN LIEU VIVANT, À VOIR ET À REVOIR!

Situé au cœur de Paris, dans le quartier historique et trendy du Marais, le Musée national Picasso-Paris est un incontournable des grands musées parisiens.

La collection du Musée national Picasso-Paris, issue de la dation des héritiers de Picasso, est exceptionnelle. Représentative de l'ensemble du parcours de Pablo Picasso, composée d'œuvres majeures issues des ateliers de l'artiste qui les a conservées jusqu'à sa mort, et de l'ensemble de ses archives (plus de 200 000 pièces), elle forme un portrait fidèle et intime d'un des artistes les plus emblématiques de l'art moderne. Cette collection -considérée comme la plus importante au monde- est installée dans un hôtel particulier d'exception datant du XVII^e siècle, comme nichée au cœur historique de la culture française.

Le Musée national Picasso-Paris entend explorer, interroger et partager l'œuvre du peintre. Il décide ainsi d'écrire un nouveau chapitre en se réorientant à travers une nouvelle programmation, un nouveau cadre, en donnant à voir la collection de façon permanente, en accueillant le débat et en offrant une programmation foisonnante, ouverte, axée sur la réception moderne et contemporaine de Picasso et adressée à un large public.

Venez explorer la richesse de la création picassienne et faites de votre rencontre avec les œuvres un moment unique.

UN MUSÉE AU CŒUR DE PARIS

« Le plus grand, le plus extraordinaire, pour ne pas dire extravagant des grands hôtels parisiens du XVII^{ème} siècle. »
Bruno Foucart, historien de l'art, 1985

Le très bel hôtel particulier d'Aubert de Fontenay, communément nommé hôtel Salé, datant du XVII^e siècle, s'impose dès 1974 pour accueillir le musée monographique dédié à la vie et l'œuvre de Pablo Picasso.

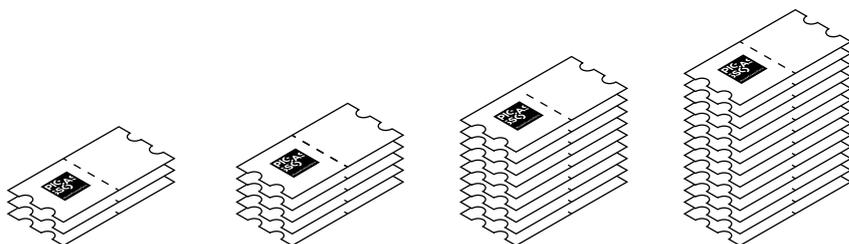
Depuis l'ouverture de l'institution en 1985, ce monument historique classé constitue un écrin prestigieux pour la collection du musée, avec son mélange original d'architecture classique française et de baroque italien, sa cour en hémicycle ou encore son grand escalier au magnifique décor sculpté.

Le mobilier de Diego Giacometti vient parfaire ce lieu majestueux et offrir au public un cadre de visite exceptionnel. Hors du temps et de l'agitation de la ville, ce havre de paix vous invite à faire une pause au profit de la contemplation.

BILLETTERIE EN NOMBRE

Les billets du Musée national Picasso-Paris achetés en nombre :

- Sont disponibles à **partir de 20 billets** ;
- Offrent **jusqu'à 30 % de réduction** sur le billet plein tarif de 16 € ;
- Sont **valables 1 an** à compter de la date d'achat ;
- Permettent un **accès prioritaire** au musée ;
- Sont délivrés en **e-tickets** (QR code ou code-barres) ou **billets thermiques**.



NOMBRE DE BILLETS

20

100

500

1000

TARIFS DÉGRESSIFS

13,60 €

12,80 €

12,00 €

11,20 €

FRAIS ADMINISTRATIFS
ET D'ENVOI*

+10 €

+20 €

+35 €

+50 €

* Si vous choisissez de recevoir des billets thermiques

AUDIOGUIDES

Sur place, vos visiteurs pourront accompagner leur visite d'un audioguide dans la langue de leur choix.

Tarif plein : **5€**

Tarif réduit : **4€**

Langues disponibles:



Pour plus d'informations, contactez-nous par mail à collectivites@museepicassoparis.fr
ou consultez notre site internet www.museepicassoparis.fr.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

VENTE EN NOMBRE

Toute commande par une personne morale (ci-après dénommée « le CLIENT ») de Billets collectifs dans le cadre de la vente en nombre (ci-après dénommé « BILLET ») effectuée auprès du **Musée national Picasso – Paris**, établissement public à caractère administratif, dont le siège est situé au 5 rue de Thorigny – 75003 Paris, n° SIRET 130 012 172 00016, (ci-après dénommé le « MUSÉE PICASSO – PARIS »), est exclusivement régie par les présentes conditions générales de vente.

Le CLIENT reconnaît avoir pris connaissance des présentes conditions générales de vente préalablement à la validation de sa commande. La validation de la commande vaut acceptation des conditions générales sans exception par le CLIENT.

Le MUSÉE PICASSO - PARIS se réserve la possibilité d'adapter ou de modifier à tout moment les présentes conditions générales de vente. En cas de modification, les conditions générales de vente en vigueur au jour de la passation de la commande seront appliquées.

ARTICLE 1 : OBJET DES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les tarifs des BILLETS applicables ont pour objet de définir les dispositions contractuelles entre le MUSÉE PICASSO – PARIS et le CLIENT ainsi que les conditions applicables à toute commande de BILLET effectuée à distance, par l'envoi d'un bon de commande au MUSÉE PICASSO – PARIS par courrier, ou par courriel pour une commande minimum de 20 billets.

ARTICLE 2 : CARACTÉRISTIQUES DES BILLETS PROPOSÉS À LA VENTE

Les BILLETS proposés à la vente et concernés par les présentes conditions générales de vente sont les suivants :

- **Les BILLETS collectifs** permettant l'accès coupe-file à la collection permanente du MUSÉE PICASSO – PARIS. Les BILLETS collectifs sont valables un an à compter de la date d'achat.

ARTICLE 3 : PRIX DES BILLETS

Les tarifs des BILLETS applicables sont ceux en vigueur au moment de l'enregistrement de la commande, ils sont indiqués en euros nets de taxes notamment sur le site Internet du Musée Picasso – Paris www.museepicassoparis.fr. Le MUSÉE PICASSO – PARIS se réserve le droit de modifier ses prix après délibération de son conseil d'administration pour, sur décision de son président, publication sur son site Internet. Sont appliquées en vente en nombre, les différentes remises suivantes pour un achat simultané :

- Une remise de 15 % par billet pour des commandes de 20 à 99 billets
- Une remise de 20 % par billet pour des commandes de 100 à 499 billets
- Une remise de 25 % par billet pour des commandes de 500 à 999 billets
- Une remise de 30 % par billet pour des commandes à partir de 1000 billets

Le prix total lors de la validation de la commande est le prix définitif, toutes taxes comprises. Il est repris dans le récapitulatif de commande qui sera adressé au CLIENT par courriel ou par courrier.

ARTICLE 4 : COMMANDE

Le CLIENT envoie un bon de commande dûment rempli, selon le modèle que le MUSÉE PICASSO - PARIS met à disposition du CLIENT. Il est téléchargeable depuis le site Internet du MUSÉE PICASSO – PARIS.

Un minimum de 20 billets par commande est requis. Les bons de commande incomplets ne sont pas traités par le MUSÉE PICASSO – PARIS qui en informera le CLIENT. La demande doit être adressée :

- Par courrier à : MUSÉE PICASSO – PARIS – cellule réservations - 18-20 rue de la perle 75003 Paris
- Par courriel à : collectivites@museepicassoparis.fr

L'envoi d'un bon de commande dûment signé vaut pour engagement. À la réception du bon de commande, le Service de réservation du MUSÉE PICASSO – PARIS traite la demande sous 2 jours ouvrés et en informe le CLIENT par retour d'un récapitulatif de commande par courriel.

Une commande avant le paiement peut être modifiée, le CLIENT adresse la demande par courrier ou par courriel accompagnée du nouveau bon de commande. Aucune modification n'est possible après réception du paiement.

ARTICLE 5 : PAIEMENT ET VALIDATION

Le paiement par le CLIENT doit être initié sous 15 jours ouvrés à compter de la date de l'envoi du récapitulatif de commande par le MUSÉE PICASSO – PARIS. En cas de non réception du règlement par le MUSÉE PICASSO – PARIS, la commande sera automatiquement annulée.

Le paiement des BILLETS collectifs s'effectue via l'un des moyens suivants, au choix du CLIENT :

- par carte bancaire : Mastercard, Visa, Carte Bleue, JCB, Diners Club, American Express
- par virement sur le compte IBAN FR76 1007 1750 0000 0010 0421 060. Le CLIENT doit porter en objet de son virement la mention « VEN suivi du numéro de dossier ».

Les données relatives à la carte bancaire ne sont pas conservées. À la réception du paiement, la commande est validée et ne peut faire l'objet de modifications : les billets ne sont ni repris, ni remboursés, ni échangés par le MUSÉE PICASSO – PARIS.

ARTICLE 6 : OBTENTION DES BILLETS

Aussitôt le paiement confirmé, le CLIENT dispose de la faculté d'obtenir des billets par l'un des moyens suivants, au choix du CLIENT :

- Par courrier recommandé avec accusé de réception. À défaut d'un comptage

contradictoire par le CLIENT, ce mode d'obtention des billets vaut acceptation de la quantité de billets envoyés. Les frais d'envoi sont à la charge du CLIENT.

- Par retrait dans les locaux administratifs du MUSÉE PICASSO – PARIS, sur rendez-vous. Le CLIENT est tenu de vérifier le nombre et l'état des BILLETS et d'émarger la feuille de réception qui lui est remise.

ARTICLE 7 : CONDITIONS D'UTILISATION DES BILLETS

7.1 Tout BILLET est systématiquement contrôlé à l'entrée du site. Ce contrôle consiste en un scannage du code-barres inscrit sur le BILLET (code numérique). Le BILLET est personnel et incessible. Le BILLET doit être conservé jusqu'à la fin de la visite.

7.2 Ne seront acceptés que les BILLETS possédant un code-barres et des mentions parfaitement lisibles. Tout BILLET partiellement imprimé, souillé, endommagé ou illisible ne sera pas accepté.

7.3 Seuls les billets préenregistrés comportant la date et l'heure de visite bénéficient de l'accès coupe-file. Ces billets sont uniquement valables pour la visite et la période (créneau ou horaire de visite) mentionnés lors de l'enregistrement. Le MUSÉE PICASSO – PARIS se réserve le droit de contrôler l'identité de la/des personnes inscrites sur le BILLET à l'entrée du site au moyen d'une pièce d'identité en cours de validité. Sont acceptés à ce titre : une carte d'identité, un passeport, un permis de conduire ou un livret de famille pour les enfants.

7.4 Les BILLETS collectifs non préenregistrés sont acceptés au contrôle d'accès, mais l'accès coupe-file n'est pas garanti.

En cas de méconnaissance d'une des conditions énoncées au présent article 8, le MUSÉE PICASSO – PARIS se réserve le droit de refuser l'accès à la visite ou à la manifestation concernée.

ARTICLE 8 : OBLIGATIONS DU CLIENT

Le CLIENT effectuant l'achat auprès du MUSÉE PICASSO – PARIS a l'obligation d'informer ses clients visitant le musée des jours et horaires d'ouverture du MUSÉE PICASSO – PARIS et de ses conditions tarifaires et du règlement de visite du MUSÉE PICASSO – PARIS.

Il a également responsabilité de traiter tout litige ou réclamation relatifs à la revente ou à l'attribution des billets.

ARTICLE 9 : UTILISATION FRAUDULEUSE

Il est strictement interdit de dupliquer ou contrefaire un BILLET de quelque manière que ce soit.

Toute personne qui reproduirait illégalement un BILLET et/ou utiliserait un BILLET contrefait s'exposerait à des poursuites pénales.

Le MUSÉE PICASSO – PARIS refusera l'accès au site à tout porteur d'un BILLET comportant un code-barres qui aurait déjà été scanné.

ARTICLE 10 : PERTE ET VOL DE BILLETS

Le MUSÉE PICASSO – PARIS décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol du(es) BILLET(S), y compris dans l'enceinte du site concerné.

ARTICLE 11 : ANNULATION, REMBOURSEMENT, ÉCHANGES

11.1 Conformément au 12° de l'article L 121-21-8 12° du Code de la Consommation, l'achat d'un BILLET ne fait pas l'objet d'un droit de rétractation.

Tout BILLET délivré ne peut être ni échangé, ni remboursé, sauf en cas d'annulation par le MUSÉE PICASSO - PARIS de la prestation à laquelle ouvre droit le BILLET dans les conditions définies à l'Article 11.2.

L'échange ou le remboursement est toutefois exclu lorsque l'annulation résulte d'un cas de force majeure tel que défini à l'article 13.

ARTICLE 12 : RESPONSABILITÉ

12.1. Le MUSÉE PICASSO - PARIS ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée pour toute inexécution ou mauvaise exécution des prestations auxquelles ouvrent droit les BILLETS qui serait imputable soit au fait du CLIENT, soit au fait imprévisible et insurmontable d'un tiers, soit à un cas de force majeure tel que défini à l'article 13 des présentes conditions générales de vente.

12.2 Le MUSÉE PICASSO - PARIS ne pourra être tenu responsable de l'usage des billets commandés, le CLIENT étant seul responsable de leur utilisation par lui-même ou par un tiers.

ARTICLE 13 : FORCE MAJEURE

Le CLIENT et le MUSÉE PICASSO – PARIS ne sauraient être tenues responsables de toute inexécution qui aurait pour origine un cas de force majeure. Sont notamment considérés comme cas de force majeure par la jurisprudence des cours et tribunaux français : les grèves totales ou partielles internes ou externes au MUSÉE PICASSO – PARIS, le blocage des moyens de transport ou d'approvisionnement pour quelque raison que ce soit, les restrictions gouvernementales ou légales, les pannes d'ordinateur, le blocage des télécommunications y compris des réseaux et notamment d'Internet.

ARTICLE 15 : SERVICE CLIENT

Pour toute information ou question concernant la vente en nombre, les conditions d'utilisation des BILLETS ainsi que les modalités de commande, de délivrance et de remboursement des BILLETS, le CLIENT adresse un courriel à : billetterie@museepicassoparis.fr

ARTICLE 16 : RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. En cas de litige, les tribunaux de Paris sont seuls compétents, après épuisement des voies de recours amiables.



